



REPUBLIQUE FRANCAISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil Spécial DIRMNAMO n° 17 du 22 février 2017

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

SOMMAIRE

SPECIAL n°17 du 22 février 2017

DIRM NAMO

- Arrêté n°14/2017 du 17 février 2017 portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

Direction Interrégionale de la Mer

Nord Atlantique-Manche Ouest



PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

Nantes, le

17 FEV. 2017

ARRETE n° 14/2017 AS

portant nomination des membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire

LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article R. 912-23 ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 mars 2014 modifié, fixant la liste des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, leur ressort territorial, leur siège ainsi que le nombre de membres de leur conseil ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 juin 2016 fixant le jour du scrutin pour les élections générales aux conseils des comités départementaux, interdépartementaux et régionaux des pêches maritimes et des élevages marins ;

Vu l'avis ministériel du 29 juillet 2016 précisant les modalités des élections des comités régionaux, interdépartementaux et départementaux des pêches maritimes et des élevages marins, les modalités d'organisation et de tenue des consultations électorales prévues par l'article L.912-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 443/2016 du 30 août 2016 relatif à la commission électorale et à l'établissement des listes électorales dans le cadre du renouvellement du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 444/2016 du 30 août 2016 relatif à la composition et la répartition des sièges au sein du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 48/2016 du 9 décembre 2016 fixant les listes des candidats aux élections professionnelles dans le cadre du renouvellement du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;

Vu le procès-verbal de la commission électorale des Pays de la Loire du 16 janvier 2017 de proclamation des résultats du scrutin du 12 janvier 2017 pour le renouvellement du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire ;

Vu le courrier du président de la Fédération des organisations de producteurs de pêche artisanale du 19 décembre 2016 ;

Vu le courrier du président de l'Union du mareyage français du 23 décembre 2016 ;

Vu le courrier du président de la Coopération maritime du 6 janvier 2017 ;

Vu le courrier du président de l'Association nationale des organisations de producteurs du 12 janvier 2017 ;

Vu le courrier de l'Organisation de producteurs Vendée du 13 janvier 2017 ;

Sur proposition du directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest,

ARRETE

ARTICLE 1er :

Sont nommées membres du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, les personnes suivantes :

1. – Collège des chefs d'entreprise de pêche maritime et d'élevage marin

| Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime embarqués | |
|---|---------------------|
| TITULAIRES | SUPLÉANTS |
| AVENARD Jacques | LUSSAUD Jean-Pierre |
| BAUD Hervé | PENISSON David |
| FOUQUET Eric | JOURDAIN Jérôme |
| HUBE Emmanuel | CHAGNOLLEAU Yann |
| LE ROUX Ludovic | BAUMAL Franck |
| TARAUD Eric | ARNAUD Sébastien |
| PLESSIS Eddy | BENETEAU David |
| MEUNIER Noël | GALLAIS Sylvain |
| VALLEE Mickaël | DANDIN Stéphane |
| RIO Stéphan | BARAULT Cyril |

| Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime non embarqués | |
|---|-------------------|
| TITULAIRES | SUPLÉANTS |
| JOUNEAU José | RICHARD Dominique |
| CHARRIER Frédéric | PIEDPLAT Alain |

| Catégorie des chefs d'entreprise de pêche maritime à pied | |
|--|-------------------|
| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
| GALLAS Jean-Philippe | FAUCHET Georges |
| HERY Christophe | GUILLOTEAU Alain |

2. – Collège des équipages et des salariés des entreprises de pêche maritime et d'élevage marin

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|--------------------|-----------------------|
| GUEDON Charly | BESSEAU Yoann |
| LECORF Jean-Marie | PAJOT Loïc |
| GRELIER Fabrice | DAPPEL VOISIN Jacques |
| LE ROUX John | CALLARD Olivier |
| LE GALL Daniel | LORCY Sandra |
| HEURTEL Arnaud | NICOL Julien |
| QUEMENER Thierry | MOIZEAU Sandy |
| LEGE François | FENOUILLET Frédéric |
| COSSADE Laurent | JARNO Julien |
| BESSONNET Vincent | MOUSNIER Cyril |
| MALE Pierre | GROISARD Michaël |
| BUCHOUX Alain | RAFIN Christian |
| COUILLON Damien | BERTRET Yann |
| LELIEVRE Dominique | FEBVRE David |
| LERAY Gilles | EVAIN Nicolas |

3. – Collège des coopératives maritimes

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|--------------------|-----------------------|
| GAUTREAU Dominique | MORIN Anthony |
| LEBREVELEC Jacques | MICHAUD Yannick |
| LE HUCHE Anthony | MURIENNE Jean-Jacques |

4. – Collège des organisations de producteurs

| TITULAIRES | SUPPLÉANTS |
|--------------------|-------------------|
| CLOUTOUR Christian | BURGAUDEAU Alain |
| DEBEC Dominique | MAURICE Eric |
| MAILLET Jérôme | CHAUVET Sébastien |

ARTICLE 2 :

Participent également aux travaux du conseil du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, avec voix consultative, en tant que représentants des entreprises de premier achat et de transformation de la filière des pêches maritimes et des élevages marins les personnes suivantes :

| TITULAIRE | SUPPLÉANT |
|------------|---------------|
| MATEO Olga | MATHIEU Renée |

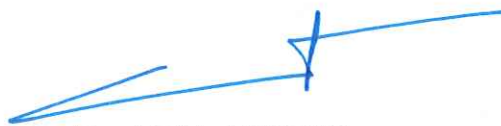
ARTICLE 3 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté du préfet de la région Pays de la Loire n° 2012026-0003 (DIRM/12/2012/22) du 26 janvier 2012 modifié, à compter du 24 février 2017.

ARTICLE 4 :

La secrétaire générale pour les affaires régionales des Pays de la Loire et le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le **17 FEV. 2017**



Henri-Michel COMET

Ampliatiions :

Secrétariat d'État auprès du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargé des transports, de la mer et de la pêche (direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, sous-direction des ressources halieutiques, bureau de la gestion de la ressource)

Secrétariat général pour les affaires régionales des Pays de la Loire

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Préfet du département de la Loire-Atlantique

Préfet du département de la Vendée

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire



